

Scènes d'audience : deux recettes précieuses

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 101

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bruit semblable à celui d'une énorme cascade, de coups de tonnerre et de coups de canon. Les collines de glace se rapprochent de plus en plus tandis que le glaçon sur lequel Nansen et ses compagnons se trouvent devient de plus en plus petit. L'eau commence à le submerger et tous sont obligés de grimper sur les glaçons mouvants pour ne pas prendre un bain forcé et pour atteindre la glace solide.

L'année 1894 s'achève et l'année 1895 commence au milieu d'émotions semblables. Le 4 janvier 1895, une puissante colline de glace s'avance contre le Fram, le prend par le flanc et menace de l'enfoncer. Tous, se croyant perdus, sortent au plus vite du vaisseau et placent sur la glace les objets les plus indispensables. Mais le vaisseau résiste au choc et au moment où les poutres commencent à craquer pour la première fois, il se soulève au-dessus de son lit de glace et se dégage de la rude étreinte qu'il vient de subir.

Après le 5 janvier, le Fram jouit d'un long repos pendant lequel il fut poussé constamment vers le nord-ouest.

Pendant ce temps-là, Nansen méditait un nouveau projet. Il se disait que le Fram aurait bientôt atteint le point le plus septentrional de sa course et que l'été de 1896 arrivé, il faudrait en tout cas songer à rentrer en Europe. Il prit la résolution d'abandonner son vaisseau, de partir en traîneau et, accompagné d'un seul homme, de se diriger vers le nord aussi loin qu'il le pourrait, puis de gagner ensuite soit la Terre de François-Joseph, soit le Spitzberg. Il fit avec le plus grand soin les préparatifs exigés pour l'expédition qu'il projetait. Quand il quitta le Fram, le 14 mars 1895, il y avait un an 8 mois et 19 jours qu'il était sorti du port de Christiania et 1 an 5 mois et 23 jours qu'il était prisonnier des glaces polaires. Son vaisseau qui se trouvait en ce moment à 83° 59' de latitude et à 102° 27' de longitude, c'est-à-dire à peu près au nord du cap Tscheljuskin, devait continuer sa route sous les ordres du capitaine Sverdrup.

Pour faire l'expédition la plus aventureuse qui eut été jamais tentée, Nansen prit avec lui un jeune homme robuste, Johannsen, 28 chiens et trois traîneaux chargés de provisions pour 100 jours. Il trouva d'abord la glace si favorable que le 22 mars, après 8 jours de marche, il avait atteint 85° 10', c'est-à-dire parcouru une distance de 132 kilomètres. A partir de ce moment il rencontra de nombreuses difficultés. La glace était tantôt crevassée, tantôt couverte de blocs plus ou moins grands. Ces crevasses et ces blocs le mettaient au désespoir et l'empêchaient d'avancer : c'était comme s'il eût dû passer sur des terrains éboulés. Il perdait un temps précieux à chercher un chemin et quand il l'avait trouvé, il devait encore s'y frayer un passage. Il fallait qu'il escaladât les blocs de glace et qu'il transportât ses traîneaux de l'autre côté, ce qui était un grand travail, et ce travail était à recommencer à tout instant. Un jour Johannsen tomba dans une crevasse où il y avait de l'eau et prit un bain qui lui parut un pen froid. Pendant que nos voyageurs se reposaient, leurs vêtements gelaient et formaient une armure de glace avec laquelle ils étaient forcés de marcher jusqu'à ce que la chaleur de leur corps avait rendu la souplesse à leurs habits.

Le 4 avril, Nansen était à 86° 3' de latitude, et à 95 de longitude. Aussi loin que sa vue portait, il voyait la glace en mouvement et les glaçons se pousser mutuellement en mugissant.

Quatre jours plus tard, le 8 avril, il était arrivé à 86° 13' 6", c'est-à-dire à 420 kilomètres du pôle. Il en avait fait 249 1/2. Il écrivait dans son journal : « La glace devient toujours plus mauvaise. Je ne vois que des blocs de glace. Nous sommes obligés de porter nos traîneaux

presque constamment. Même du sommet des monticules les plus élevés, je n'aperçois que la même glace. C'est inutile d'aller plus loin. Nous perdons un temps précieux et nous n'aboutissons à rien. Je prends donc la résolution de m'en retourner et de me diriger vers le cap Flégely » (le point le plus septentrional de l'île du Prince Rodolphe dans la terre de François-Joseph.)

Nulle part Nansen n'avait aperçu de terre. Et partout la glace était en mouvement et marchant au gré du vent, comme en pleine mer. La conclusion à tirer de ce fait, c'est que dans ces régions et de ce côté du pôle-nord, il n'y a pas de terre d'une étendue quelque peu considérable.

Pour arriver au cap Flégely, Nansen devait se diriger vers le sud-ouest et avait une distance d'environ 340 kilomètres à parcourir. Il en avait fait 250 en 26 jours, du 14 mars au 8 avril. Le retour fut encore plus pénible que l'aller. Nansen et son compagnon devaient aider constamment aux chiens à tirer leurs traîneaux. Tous deux étaient si fatigués qu'ils s'endormaient quelquefois en marchant, et ne se réveillaient en sursaut que lorsqu'ils venaient à trébucher. Quand épuisés, à bout de forces, ils étaient forcés de s'arrêter pour se reposer, ils s'installaient derrière un glaçon pour s'abriter un peu contre le vent et se préparaient leur repas frugal. Ils se glissaient ensuite dans un sac de fourrure pour dormir, mais leur sommeil n'était pas long ni des plus doux. Il n'est pas facile, en effet, de bien dormir lorsque le froid vous fait claquer des dents et lorsqu'on est dans des vêtements roides comme s'ils étaient en tôle. Ce n'est que vers l'heure de leur lever que leurs vêtements devenaient un peu chauds, se dégelèrent, devenaient souples et humides pour se roidir de nouveau dès qu'ils étaient sortis de leurs sacs. Blessé par sa cuirasse de glace, Nansen finit par se faire deux grandes plaies au bras et au poignet.

Dans la crainte de manquer de vivres, nos voyageurs commencèrent bientôt à se rationner. Toutefois, pour célébrer la fête de Pâques, le 14 avril, ils s'accordèrent quelque chose d'extraordinaire, du petit lait, des myrtilles et du jus de citron.

A mesure qu'ils avançaient vers le sud, ils trouvaient la glace meilleure ; ils sentaient aussi quelque chose comme la chaleur du printemps. Le 30 avril, il faisait chaud, dit Nansen ; en effet, il n'y avait plus que 20 degrés centigrades de froid, et l'on apercevait de vastes étendues de glace fraîche et unie. Mais, hélas ! d'effrayantes crevasses apparaissaient à tout instant, barrant le passage. Et plus, nos voyageurs s'avançaient vers le sud, plus les crevasses devenaient larges et profondes. Elles étaient d'ordinaire remplies de glaçons flottants ou couvertes d'une mince couche de glace, de sorte que nos voyageurs ne pouvaient les franchir ni à pied ni à l'aide du petit canot qu'ils avaient pris avec eux. Force leur était donc de contourner les crevasses et ces détours leur occasionnaient parfois des pertes de temps d'un demi-jour.

(A suivre.)

J. JECKER

curé à Moutier.

NOTRE COMMERCE

en Suisse a été l'objet déjà de quelques données statistiques publiées dans un des derniers numéros du *Pays*, extraites du tableau que vient de dresser le département des douanes. On a pu voir que l'importation en Suisse présente pour les trois premiers trimestres de l'an-

née une notable augmentation sur la période correspondante de l'année précédente.

Les plus grosses augmentations portent sur les produits chimiques (2 millions de fr.), les machines (1 m.), les fers (6 m.), les métaux précieux (3 m.), les denrées alimentaires (16 m.), la soie (3 m.), la confection (1 m.). En revanche, l'importation des animaux a baissé de 16.000 pièces et de 2 millions de francs celle des montres, de 97.000 pièces et de 503.000 fr.

L'exportation a monté de 52 millions. Les montres participent à cette plus-value pour 2 millions ; les machines pour 4 ; les métaux précieux non monnayés, 3 ; les comestibles, 2 ; le coton, 21 ; la soie, 16. Mais l'exportation des animaux a baissé de 15.000 pièces et de 3 millions de francs. En rapprochant ces chiffres de ceux de l'importation, on constate que la Suisse a consommé son propre bétail dans une proportion beaucoup plus forte qu'en 1898.

Ainsi nous avons importé 2228 vaches de moins qu'en 1898, mais, d'autre part, nous en avons exporté 5557 de moins que l'an dernier. Pour les bœufs, il n'y a de différence notable qu'à l'exportation, laquelle a fléchi de 12.965 pièces,

Pour les veaux gras, notre importation a diminué de 1462 pièces et notre exportation de 3693. Pour les autres veaux, la diminution à l'exportation se monte même à 6367 têtes. En somme, si les difficultés mises à l'importation par nos mesures sanitaires ont réduit considérablement nos achats de bétail étranger, l'avantage que l'éleveur indigène a pu tirer de cette situation a été plus que compensé par le resserrement des débouchés ouverts à l'exportation.

Le mouvement des métaux monnayés constitue l'élément le plus intéressant de la statistique de notre commerce durant les trois premiers trimestres de 1899. Ce mouvement, qui n'est pas compris dans le total des importations, se chiffre par 95 millions à l'importation et 54 millions à l'exportation. Cette dernière somme, qui est en avance de 15 millions sur le chiffre correspondant de l'année dernière, est naturellement incomplète, car une bonne partie de nos exportations de numéraire échappent à la douane suisse. Il n'en est pas de même des importations d'argent monnayé, qui ont dépassé de 37 millions celle des trois premiers trimestres de 1898 et de 7 millions le total de toute l'année dernière.

Ces chiffres, dit la gazette de Lausanne, témoignent d'une inquiétante recrudescence des retraits d'écus à destination de la France, et, chaque année, l'avertissement qu'implique ce symptôme de notre situation économique devient plus pressant. Tout ce que le monde officiel a su trouver pour remédier à cet état de choses, consiste dans le vote d'une loi d'assurance obligatoire qui bouleversera les budgets de la Confédération et des particuliers.

Scènes d'audience

Deux recettes précieuses

Il est trop aisé de dire, d'une difficulté apparente, tournée par un moyen d'une simplicité enfantine : « Ce n'est que cela ? J'en ferais bien autant ». Personne n'y contredit ; mais c'est l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb : il fallait y penser.

C'est aussi, du reste, l'histoire de la plupart des découvertes à l'état de théories ; les moyens les plus compliqués sont impuissants à les met-

tre en pratique, et, un beau jour, on est tout surpris de les voir appliquées par un procédé qui fait penser à l'œil se tenant debout, sur la pointe.

On aurait donc lieu de s'étonner qu'un marchand de vin ait refusé un simple litre qu'il s'était engagé à donner, en échange d'une recette infailible pour supprimer deux inconvénients véritablement intolérables, en alléguant que « comme ça, il en aurait bien fait autant ».

Mais, en réalité, quand on connaît cette recette, on comprendra, jusqu'à un certain point, le refus du marchand de vins, tout en se disant qu'il eût peut-être mieux fait de s'exécuter gaiement que de prendre au sérieux une fumisterie, après tout, assez drôle. Au lieu de cela, il a mal pris la chose, s'est fâché; il y a eu des coups... qu'il a reçus; il a porté plainte contre Merlot, qui les lui a administrés, et nous voici en police correctionnelle.

M. le président. — Reconnaissez-vous avoir frappé le plaignant ?

Merlot. — Mon président, voyons, faut être juste : vous auriez gagné un litre...

M. le président. — Expliquez-vous sans mettre le président en jeu.

Merlot. — Faites excuse, c'était une simple comparaison; je dis : un supposé (*montrant le greffier*) que ce monsieur qui est là, qui écrit, aurait gagné un litre...

M. le président. — Encore une fois, répondez oui ou non : avez-vous frappé le plaignant ?

Merlot. — Comme ça tout sec, ça ne se peut pas, faut savoir comme c'est venu : le marchand de vins me devait un litre à 16...

M. le président. — Nous allons l'entendre; taisez-vous !

Merlot. — C'est une cochonnerie de sa part, que, même, tout le monde riait.

M. le président. — Voulez-vous vous taire ?

Merlot. — Et, qu'on criait : Il a gagné son litre !

M. le président. — Le plaignant est à la barre, et nous allons savoir, enfin, ce dont il s'agit :

Le sieur Merlot, dit-il, qui était en ribotte...

Merlot. — Je peux prouver que je ne l'étais pas, j'avais simplement *la gueule de bois* (*la langue embarrassée*).

Le témoin. — Enfin, vous en aviez.

Merlot. — Parce qu'un rien me dérange.

M. le président. — Taisez-vous !

Merlot. — Je me saoulerais avec une sa-lade.

Le témoin. — V'là comme c'est venu : parce que la cheminée de la cuisine fume si tellement, que la fumée vient dans la salle et qu'on s'en plaint, et puis, que les lieux, c'est une infection.

Merlot. — Ça pue comme un carnage.

Le témoin. — Qu'on s'est plaint, idem, et que j'expliquais à mes clients que j'avais fait tout et le reste pour empêcher ça, et qu'il n'y avait pas moyen. C'est donc de là que le sieur Merlot me dit : Vous ne pouvez pas empêcher votre cheminée de fumer et vos lieux de sentir mauvais ? — Non, je lui réponds. — Eh bien ! qu'il me dit, si vous voulez, pour un litre, je vas vous donner un moyen. — Mais, que je réponds, le fumiste a essayé de toutes les façons l'architecte a employé un tas de systèmes pour les lieux, c'est toujours de l'infection. — Parce que c'est des serins, que me dit le sieur Merlot; moi, j'ai pas besoin d'être fumiste ni architecte, j'ai un moyen très facile et qui ira tout de suite. D'ailleurs, qu'il dit : je m'en rapporte à la société ici présente; s'il elle dit que mon moyen n'est pas bon, vous ne me donnerez pas le litre.

Alors, moi, voyant ça, je dis : Eh bien, sarristi, ça va ! Là-dessus, je mets un litre sur le

comptoir et je dis : Allez-y ! — Eh bien, qu'il me dit, c'est très facile : pour que votre cheminée ne fume pas et que vos lieux ne sentent pas mauvais, faites votre feu dans les lieux et vos nécessités dans la cheminée (*rires dans l'auditoire*).

Merlot. (*partageant l'hilarité*). — Dame !... c'est vrai, comme ça...

M. le président. — Mais les coups ?

Le témoin. — Ah ! voilà ; sur le moment, j'ai été si ébaubi que j'en ai tombé en ruines; alors, me voyant comme ça, le sieur Merlot saute sur la bouteille pour la prendre.

Merlot. — Est-ce que tout le monde criait pas : « Il a gagné ! il a gagné ! » et qu'ils riaient tous à s'en tenir le ventre; donc, là-dessus, monsieur veut m'arracher la bouteille; moi je me rebiffe.

M. le président. — Oui, nous comprenons.

Merlot. — Voyons, mon moyen est-il bon ?

Le Tribunal condamne Merlot à trois jours de prison.

Assurément, personne n'aurait pensé à son moyen; mais ce n'est pas encore celui-là qui fera oublier l'œuf de Christophe Colomb.

LETTRE PATOISE

Les fêtes de drockure qu'el appelant des *coquilles* (âtrement des creutesches) sont faites pour déroutai les dgens. Gaidgerò bin que tot le monde n'é saivu compare tot à long, l'hic-toire c'l'hanne qu'avait ôvai Pou bin compare cté d'ajed'heu, ai n'y é qu'ai rebotai en tété di mot *ôvai*, le peté e que les *typos di Pays di duemoine* aint maingdié. I yos thiuatrò de l'ai voi encoué chu l'echtoma.

S'ai n'y é pe d'hannes qu'òvint, ai y en é tot pairiè que covant.

Vos le velai vouère ci aipré.

Ai y avait enne fois in cabairieli qu'an coingnéchait dièche houères en lai ronde : c'était *le Père Toine, le gros Toine* ou achi *Toine ma fine*. Pouquoi tos ces noms ? — poiche que tian quégun entrait tchié lu, et qu'ai i dema-indint çò qu'an v'lai boire, ai répongeait aidé : « poidé, in brulot de mai fine » (sai fine, c'était la moyoué gotte de France) çoli nattoye lai tête, ai n'y é ran de chi bon pou le coué.

An le coingnéchait bin, *Toine ma fine*, le pu gros l'hanne di cainton; les pouëtches de sai mageon étin casi trop étroites pou lu; les dgens veniint das bin loin pou le vouère, ai pe s'amusai d'aivò lu : el airait bin fait ai rirer enne tcherpenniaie de rettes. Son cabairêt avait pour enseigne : « Au rendez-vous des amis » c'à que le père Toine était l'aimi de tot le monde; et il avait enne certaine façon de blaguai les dgens sains les engraingnié, de shiouère in euye pour échprimai çò qu'ai ne diait pe, de se tapai chu lai tieuche tian el était djoyeux, que vos tirait le rirer di ventre màgrai vos. Ai pe, c'était enne curiositaie que de le vouère boire : ai boyait de tot çò qu'an yi eufrait, et aitaint qu'an yi en eufrait, aivo in doubie piagi — piagi de se régalai, ai pe piagi de raimessai des gros sous. Çò qu'ai yi avait oncoué de pu courieu, c'était les dières qu'el avait d'aivò sai fanne, enne grosse paysenne, ai cò de cigogne, que pessait son temps ai éyeuvai des poulets; ai y avait casiment trente ans qu'ai se granmoinint. In bé djoué le père Toine tchovyé d'enne aitaque d'aipoplexiè, ai n'avait pu ran que lai tête de libre. An le couchon dains enne petéte tchambre alon du poille. Sai fanne, le granmoinint mite-naint, ai ne povait pu se défendre, ni ai cos de poing, ni ai cos de piéd : « *le voili le propre à rien*, diait éle, *le fainéant, le gros sou-*

lot ! » Ai n'yi répongeait ran, le pouère hanne ! ai migait in cò les euyes, ai pe ai r'virait sai tête d'enne âtre san; el apelait ci mouvement, faire in *va-t-au nord*, ou bin in *va-t-au sud*. Bintot ai fesé ai veni ses aimis, dain sai tchambre; tot couchiè qu'el était ci farceur de Toine, ai les aimusait oncoué, el airait bin fait ai rirer le diale et lai dialasse. Main voici qu'in bé djoué un des ses aimis dié en sai fanne : « saite vos bin çò qu'i ferò s'i iétò en vote piaice ? — Eh quoi ? — Vote hanne a tchà c'ment in foué, chi bin que s'i étò que de vos, i yi ferò ai covait des uès; i yi en boterò cinthie dos in brais, cinthie dos l'âtre, et en mainne temps i boterò enne dgerenne covai. Les pussins venint à monde le même djoué : vos boterin les pussins de vote hanne aivo les pussins de lai dgerenne, elle les éyeuverait tus ai lai fois, vos en airin des pou-lats ! » Heute djoués aiprés, voici lai fanne qu'entre dain lai tchambre di Toine aivo son devaintriè pien d'ues. Le pouère malaite eut enne hotte de bon saing, ai crayait, qu'elle yi ve-lai tu faire ai soppai; mains ses euyes s'euvrennent tot à lairdge, tiant elle y dié : « I vins de botai lai djâne à nid, aivo dièche uès, en voici dièche pou toi, taitche de ne les pe cassai — Et qu'à ce te veut qu'i en faise ? — I veu que t'les coveuche *propre à rien !* à ce que te crais qu'i l'veut condure dains ci yé c'ment in prince ? » Ai se boté à rirer; main c'ment elle persistait ai s'engraingnié, ai fesé des *va-t-au nord*, des *va-t-au sud* djainque atain qu'èile yi dié : « Di temps que te ne les coveré pe, te n'veu ran avoi ai maingdié, nos varain, tiu à ce que v'êre maître ». Tian ai soinné médi, lo Toine attendait sai sope, main la véye i crié dà sai tieugenne : « E te botai les uès ? se te n'les cove pe, ai n'y é pe de sope pou toi, gros fainiait ! » Ai crayait aidé que c'était pou coiennai; mains tian les dous, les tràs veniennent, que son ventre aic'mencé de granmoinait, ai se léché botait cte graine de pou-lats dò ses gros brais; aipré, el eu son dénai.

Tian ses aimis airivennent, ai crayait qu'el était bin ma : « T'é donc le brais nouai que yi demaïndé stu que saivait çò que s'pésait ? — Aidé, y ai quasiment enne echpèce de poijantou dains les épales. »

In po aipré, voici le mërre ai pe l'adjoïnt que veniennent boire tchétiun in peté voire de fine, tot en djasant de tchose ou d'âtre. C'ment ai djasint tot balement, voili que mon pouère Toine rébié ses uès, ai fesé tot d'in cò in *va-t-au nord* pou colai son aroye contre lai poïret. Main qué malheur ! el eut in tapetiu pu tót qu'ai ne s'y aittendait ! à djuron qu'ai poussé sai fanne deviné lai catastrophe..., tian elle voyé cte cataplame djane colaie chu le flanc de son hanne, elle se botté ai le soinnai ai grands còs de souéta tot c'ment s'elle avait tapai chu in tchié de femiè; ses mains tchoyint enne aipré l'âtre, tot c'ment in laipin que bait di tambour. Le pouère Toine feut rédu et ai fayé ri bon ribaine, qu'ai coveuche; elle yi reboté des uès, ai pe, ai n'ouegé pu, bouggi, poiche qu'el était privai de maingdié tos les cos qu'ai r'cassait in uè. El était in tieusain mitenaint, ai musait en la djâne covouse que fesait à dgeurniè lai même bésaingne que lu.

In bé maitin, ai se révoyé en sursaut, el avait les égatoyes dos le brais droit. Ai se tiudé graittai en crayant que c'était enne puce, mains devinaï vos çò que c'était ? — c'était in pussin ! A maimé moment sai fanne entré, ai pe elle y dié : « lai djâne en é ché, et toi n'en n'ête p'oncoué ? — Chié, vin vouère, en voici iun que s'a veni coitchiè dains mai bairbe. » La véye était djouéyouse; elle le prenîé, ai pe elle tieuré oncoué dos les brais di Toine et en ramoiné oncoué quaitre. An n'avait tot de mainne djemais vu in hanne c'ment lu ! A bout d'enne demé houère, ai y en veniè oncoué tràs, çoli fesait heute.... pu que lai dgerenne. El était